

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 SEPTEMBRE 2010**

En exercice	27	<i>L'an deux mil dix, le vingt deux septembre, à vingt heures, les membres du</i>
Présents	24	<i>Conseil Municipal de la commune de Pontorson étant réunis en Mairie de</i>
Absents	3	<i>Pontorson après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Patrick</i>
Procuration	1	<i>LARIVIERE, Maire.</i>
Votants	25	<i>Membres présents : Mr LARIVIÈRE Patrick. Mr LEMETAYER Claude. Mme</i>
Date de convocation		<i>VINOUSE Maryvonne. Mr ALIX Roger. Mme GUÉRIN Annick. Mr LOILIER</i>
15 septembre 2010		<i>Pierre. Mme FILLATRE Annick. Mr COUREUIL Daniel. Mr GANCHE Jean-Luc.</i>
		<i>Mme CHAUMONT Marie-Aude. Mr FAGUAI Lucien. Mr TOUQUETTE Pierre.</i>
		<i>Mr TRÉCAN Louis. Mr DURANT Claude. Mme BAZIN Denise. Mme SOUEFF</i>
		<i>Chantal. Mme DANARD Valérie. Mr LECHAT Marc. Mr GAZENGEL Michel.</i>
		<i>Mme COLLIN Valérie. Mr CACHERA Daniel. Mme MAUROUARD Marie-</i>
		<i>Christine. Mr PERRIN Nicolas. Mme THÉAULT Béatrice.</i>
		<i>Absents : Mr BASQUIN Marc. Mr DAVOINE Louis. Mr SIMON Claude.</i>
		<i>Procuration : Mr BASQUIN Marc à Mme FILLATRE Annick</i>
		<i>Secrétaire de séance : Mr LOILIER Pierre</i>

Le procès verbal de la réunion précédente ne faisant pas l'objet d'observation est approuvé. Le conseil accepte à l'unanimité de se prononcer sur les questions diverses.

N° 76/2010 - Vestiaires stade de Pontorson : approbation de l'avant projet définitif (APD), dépôt du permis de construire, demande de subvention

Vu les documents transmis par le Maître d'œuvre

Considérant que les travaux sont estimés à 115 600 € HT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité,

- D'approuver l'avant projet définitif de construction des vestiaires du stade de Pontorson
- D'autoriser Monsieur le Maire à déposer le permis de construire
- D'approuver le plan de financement et de solliciter une subvention au titre du fonds d'aide au football amateur (50 % du montant des travaux mais subvention plafonnée à 25 000 €).

N° 77/2010 - Aménagement de la salle de Boucey

Vu les documents transmis par le Maître d'œuvre,

Considérant que les travaux sont estimés à 98 800 € HT,

Le conseil municipal après en avoir délibéré approuve à l'unanimité le projet d'aménagement et d'extension de la salle de Boucey.

Monsieur le Maire précise que la consultation des entreprises sera réalisée en procédure adaptée.

N° 78/2010 - Extension du parc d'activités : cession de parcelles

Vu l'estimation réalisée par le service des Domaines,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré accepte à l'unanimité :

- de céder la parcelle 2 (environ 965 m2) à Monsieur Gérald Lesouef au prix de 15 €/m2 et la parcelle n° 12 à M. Hervé Cherbonnel (environ 1415 m2) au prix de 15 €/m2
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les actes et documents nécessaires pour la réalisation de ces transactions
- de désigner Maître Serrand comme notaire.

N° 79/2010 - Rue de la Plaine : alignement

Considérant que la Commune a pu obtenir le transfert de propriété de la plupart des parcelles dont elle aurait dû devenir propriétaire lors de l'urbanisation de la rue de la Plaine - section Boucey mais qu'elle doit cependant faire face au refus de certains propriétaires,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de réaliser une procédure d'alignement rue de la Plaine et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour mener à bien cette procédure, notamment pour l'organisation et le déroulement de l'enquête publique.

Monsieur Touquette fait part de la pétition lancée par un des riverains de la rue de la Plaine mais précise qu'il convient de mener à bien le projet d'aménagement tel que prévu. Monsieur le Maire rappelle que la réunion de présentation à laquelle étaient conviés les riverains s'est bien déroulée.

N° 80/2010 - Installations classées : enquête publique déchèterie et quai de transfert

Vu le dossier présenté par la Communauté de Communes Pontorson - Le Mont Saint Michel, Monsieur le Maire propose au conseil de donner un avis favorable au projet. Il rappelle que ce dossier a déjà pris du retard et ne pourra bénéficier des subventions de la Région et du Département pour le montant attendu initialement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité de donner un avis favorable au projet de déchèterie et de quai de transfert présenté par la Communauté de Communes Pontorson- Le Mont Saint Michel.

N° 81/2010 - Modification des statuts du syndicat Baie et Bocage

Vu la proposition de modification des statuts du syndicat Baie et Bocage présentée par Monsieur le Maire, le conseil après en avoir délibéré, à l'unanimité donne son accord pour :

- fixer le siège du Syndicat Baie et Bocage à compter du 1^{er} janvier 2011 à l'adresse suivante la Gauberdrière - 50240 Saint Aubin de Terregatte
- fixer le nombre de membres du bureau du syndicat à 9 membres dont le Président et les Vice présidents
- donner son accord pour que la Commune des Chéris adhère à la compétence SPANC du Syndicat.

N° 82/2010 - Effacement des réseaux du bourg de Cormeray

Le conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, donne son accord pour lancer le programme d'effacement des réseaux du bourg de Cormeray et saisir le Syndicat départemental d'énergies de la Manche et le Syndicat d'électrification cantonal.

N° 83/2010 - Remboursement de frais de jury juin 2010, école de musique

Vu l'état de remboursement établi,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré accepte à l'unanimité de verser à M. Eric Jourdan 48 €, à Mme Camille Ferté 40.80 €, à M. Pascal Douvier 88 €, à M. Jean Marie Lecomte 53.40 €, à M. Jean Le Henaff 39 €.

N° 84/2010 - Ecole de musique, nouveau tarif

Vu l'avis des commissions,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré fixe à l'unanimité les tarifs pour les personnes non inscrites en pratique individuelle et souhaitant participer aux ensembles de la façon suivante (montant annuel pour un ensemble, payable dans les mêmes conditions que les autres redevances de l'école de musique) :

Personne domiciliée à Pontorson : 87 €

Personne hors commune - 18 ans : 150 €

Personne hors Commune : + 18 ans : 190 €

N° 85/2010 - Demande de subvention de l'association des anciens combattants

Vu le budget présenté par l'association UNC section cantonale de Pontorson pour l'organisation du défilé militaire du 8 mai dernier,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide à l'unanimité de verser à l'association UNC section cantonale de Pontorson une subvention de 1200 €.

N° 86/2010 - Auberge de jeunesse : emplois saisonniers

Compte tenu de demandes de réservation début octobre, le conseil municipal après en avoir délibéré autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à prolonger le contrat des deux agents saisonniers à temps non complet recrutés pour assurer le fonctionnement de l'auberge cette année jusqu'au 11 octobre maximum.

N° 87/2010 - Transformation de poste

Vu le décret 92-850 du 28/08/92 modifié ayant supprimé le grade d'ATSEM de 2^{ème} classe,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide à l'unanimité de transformer un poste d'ATSEM 2^{ème} classe en poste d'ATSEM 1^{er} classe à compter du 1^{er} janvier 2010.

N° 88/2010 - Location 1^{er} étage 1 rue de Brée à Pontorson

Le conseil municipal après en avoir délibéré autorise Monsieur le Maire à conclure des conventions pour la mise à disposition de la salle située au 1^{er} étage, 1 rue de Brée avec d'une part Melle Véronique Vettori et d'autre part Mme Françoise Yvin.

N° 89/2010 - Admissions en non valeur

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité d'admettre en non valeur les sommes suivantes :

429.04 € correspondant à la redevance eau assainissement de M. Erwann Millois

4.10 € correspondant à la redevance cantine de Mme Valérie Gervais.

N° 90/2010 - Avenant aux baux conclus avec M. Tirel

Vu la demande de Monsieur Tirel de ne plus exploiter les parcelles 203, 204, 207, 274, 275, 276, 277, 280, 281, 282, 283, 286 - 065 section A et 46 065 section ZI pour une contenance de 7 ha 08 a et 39 ca à compter du 1^{er} janvier 2011,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à conclure un avenant avec Monsieur Tirel pour supprimer les parcelles mentionnées ci-dessus du contrat de location à compter du 1^{er} janvier 2011.

Monsieur Touquette propose de louer pour partie les parcelles de marais à des non-exploitants agricoles et fait part de l'avis défavorable de la commission consultative des marais. Les membres du conseil partagent la position de Monsieur Touquette, les parcelles des marais de Boucey pourront donc être louées à des personnes non exploitantes agricoles.

Monsieur. Lechat convié à une autre réunion quitte la séance.

Monsieur Touquette, suite à une rencontre avec Monsieur Martel, demande si les travaux de renforcement du réseau de distribution d'eau potable du Parc d'activités vont bientôt reprendre. Monsieur le Maire répond que la Commune attend la réponse de RFF et ses conclusions par rapport à la réunion qui s'est tenue lundi dernier sur site.

Monsieur Touquette demande que la commission travaux urbanisme se réunisse pour faire le point sur les terrains (pouvant accueillir 7 à 8 caravanes) qui pourraient être proposés aux gens du voyage. Monsieur le Maire évoque également les aires de grand passage et son entretien du mois de juillet avec le Sous-Préfet. Il s'étonne que les services de l'Etat proposent des terrains qu'ils estiment dans d'autres cas non constructibles. Monsieur Trécan demande de faire le point sur le plan local d'urbanisme. Monsieur le Maire répond qu'une réunion de présentation du diagnostic par l'ARIM est prévue le 1^{er} octobre.

Mme Vinouse fait part de la réclamation de Mme Royer par rapport à l'écoulement des eaux sur sa propriété. Monsieur le Maire répond qu'il convient qu'elle se rapproche de la Communauté de Communes avec laquelle est conclue la convention relative au pluvial de la caserne de gendarmerie.

Monsieur le Maire fait part des discussions du conseil communautaire de la veille relatives aux études pour les rapprochements d'établissements publics de coopération intercommunale. La proposition d'une étude avec la Communauté de Communes de Saint James a été rejetée. Les échanges sur la taille de collectivité à atteindre ont conduit à privilégier l'étude menée à l'échelle de l'Avranchin. Monsieur Touquette ajoute qu'avec la disparition envisagée des Pays, il faudra des Communautés de Communes plus fortes, et que Pontorson et Avranches font partie du même bassin de vie. Mme Vinouse précise que le CLIC de l'Avranchin regroupe déjà les secteurs d'Avranches, Ducey, Saint James et Pontorson.

Mme Théault fait part de sa rencontre avec un nouveau commerçant souhaitant être consulté pour la fourniture des denrées dans les cantines scolaires.

Monsieur le Maire informe le conseil de son entretien avec la Présidente de l'association des commerçants et de l'opportunité de contacter la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre des Métiers pour mettre en place une opération de restructuration du commerce. Monsieur Ganche demande qu'une réunion soit organisée pour le fleurissement 2011 d'une part et que le calendrier des commémorations du 11 novembre soit harmonisé d'autre part.

Constatant que l'ordre du jour est épuisé, M. le Maire lève la séance à 20 h 55.

Fait et délibéré les jour mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme.

Patrick LARIVIÈRE
Maire de Pontorson,

Le secrétaire de séance,

Les membres du conseil municipal,